

United Nations

**ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCIL**

Nations Unies

**CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL**

UNRESTRICTED

E/383
27 mars 1947
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

RAPPORT DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

On trouvera ci-joint une lettre adressée au Président du Conseil économique et social par la Présidente de la Commission des droits de l'homme; le Président la communique aux membres du Conseil.

24 mars 1947

Monsieur le Président,

Par suite d'engagements pris avant mon élection à la présidence de la Commission des droits de l'homme, j'ai dû informer la Commission que je ne pourrais pas me présenter devant le Conseil économique et social pour lui présenter le rapport de la Commission. Celle-ci a décidé de faire présenter son rapport par le Rapporteur, M. Malik. Tout en regrettant de ne pas avoir été présente, j'ai été satisfaite de l'intérêt que le Conseil a pris aux travaux et au rapport de la Commission.

D'après les renseignements que je viens de recevoir, une majorité des membres du Conseil a manifesté le désir de voir créer, dans le cadre de la Commission des droits de l'homme, un organisme spécial qui entreprendrait de rédiger un avant-projet de la déclaration internationale des droits de l'homme que l'on envisage et aiderait la Commission à remplir ses fonctions dans ce domaine.

Comme vous le savez, la Commission des droits de l'homme a elle-même décidé que tous les membres de la Commission seraient consultés lors de la rédaction du projet de Déclaration des droits de l'homme. J'ai d'ailleurs toujours eu l'intention de prendre l'avis des autres membres de la Commission à toutes les étapes de nos travaux et je ne vois aucune contradiction sérieuse entre la proposition du Comité social et la marche que nous avons l'intention de suivre. Il va de soi que je m'inspirerai des propositions du Comité quant aux choix des membres de la Commission à consulter; aussi, tenant compte des opinions exprimées au cours des débats du Comité, je serai heureuse, en tant que Présidente de la Commission des droits de l'homme, de désigner immédiatement un Comité de rédaction composé des membres de la Commission qui représentent l'Australie, la Chine, le Chili, les Etats-Unis, la France, le Liban, le Royaume-Uni et l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ce Comité de rédaction doit, à mon avis, se réunir avant la prochaine session de la Commission et rédiger, grâce à la documentation fournie par le Secrétariat, un avant-projet préliminaire de Déclaration internationale des droits de l'homme. En outre, je m'associe à la recommandation faite par le Conseil siégeant en Comité social, d'adopter, pour rédiger la Déclaration internationale des droits de l'homme la méthode suivante :

- (a) Soumettre à la seconde session de la Commission des droits de l'homme le projet rédigé par le Comité de rédaction;
- (b) Quand la Commission des droits de l'homme aura examiné le projet, le soumettre à tous les Etats Membres des Nations Unies pour qu'ils fassent à son sujet des observations, des suggestions et des propositions;
- (c) Prendre ces observations, ces suggestions et ces propositions comme base pour une nouvelle rédaction qu'entreprendra, s'il y a lieu, le Comité de rédaction;
- (d) Soumettre alors à la Commission des droits de l'homme, pour examen final, le projet qui en résultera;
- (e) Faire étudier au Conseil le projet de Déclaration internationale des droits de l'homme tel que la Commission des droits de l'homme le lui aura présenté, pour que le Conseil à son tour recommande à l'Assemblée générale, en 1948, un texte de Déclaration internationale des droits de l'homme.

Conformément aux instructions que nous a données la Commission des droits de l'homme, le groupe qui élabore un avant-projet de déclaration est invité à envoyer, à partir d'avril, le premier de chaque mois, un rapport sur le progrès de ses travaux; j'aime à croire que c'est la méthode que nous allons suivre..

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

(Signé) Eleanor Roosevelt
Présidente de la Commission
des droits de l'homme
